

L'association Musique Cordiale



Budget - revised following the cancellation of the Musique Cordiale 2020 Festival (due to Covid-19).

Compared to our previous (revised) budget first produced in October 2019 to accompany subvention applications for 2020 (and updated February after the year-end), you will see that the final BUDGET FIGURES for your association for 2020 (without a festival) are relatively small. These numbers mask a large number of IN and OUT transactions (payments and subsequent reimbursements) when the festival had to be cancelled.

We now cannot expect ANY significant income for the year. In particular, there will be NO income from ticket sales or planned fundraising musical nights. In January, we enrolled Festival Choir members and participants for our 2020 String Academy and received their fees and contributions for the food, transportation and accommodation that we had reserved for them and our team. When we canceled the festival, we refunded everything immediately, except for annual membership fees (€ 30 per person). We have now also received back all funds paid in advance for accommodation and *most* funds paid for flights and trains (although we have a few tickets left for named musicians that will not be usable on the particular flights and for which we have had to pay a fee to change the name, dates and destinations in order to be able to exchange them to vouchers for possible future use by other people). The contributions withheld amount to around 1000 €. In the absence of concerts, we do not anticipate attracting other members or significant revenue this year although we may attempt a new online fundraising campaign from past ticket buyers when the situation for future musical performances becomes clearer this winter.

Unfortunately, as members may remember from the previous budget posted online in January, we carried over the **deficits from the last 2 years**. In the previous 2020 budget (when we still anticipate holding a festival and other events), we optimistically explained how we intended to eliminate these deficits with a carefully-chosen music programme featuring a smaller orchestra this summer. We had also organized an additional fundraising event in France for this spring. The budget also provided for the possibility of a further cancellation of part of the association's debt; this unavoidable write-off has happened (at a considerable cost to our UK service agent and to the individuals concerned).

In our French grant (subvention) applications, the association sought funds amounting to £36,000€ from local and Départemental culture funds to supplement our income and had received indications that we might expect about £31,000€, similar to previous years. We also sought some help with the 14,000€ deficit and hoped again to receive funds from the Musique-Cordiale Trust in GB, a vital and charitable source of additional money for the festival over the past 3 years. However, the Trust exists to support the festival and the concerts and cultural and educational activities of Musique Cordiale and its funds are also scarce. It raises his funds every year from donations from UK supporters of the Festival & Academy and conce3rts in the autumn in Kent (probably also now cancelled). It too had plans to hold a fundraising event for this purpose this spring, also canceled. Thus, its limited funds do not allow for the cancellation of the association's debt or for the hoped-for 2020 contribution to its budget. However, its money may help to cover the annual cost of employing our festival team leader, who according to her pre-agreed contract started working for us (part-time for a fixed term 6 months, as in previous years, for which, as planned, she left her other job in Germany and returned to the UK to work with us on the planning and program before her usual move to Seillans for the pre-festival and 2-3 month festival season). To date, the Treasurer has personally covered the cost of this employment and associated insurance, but we hope that the Trust will eventually have sufficient resources to consider covering these costs if it still has funds. In the end, we didn't employ any other seasonal staff and we didn't have any pre-arranged contract to do so. Fortunately, although the Festival Programme was ready, we have not incurred any printing costs nor

the fees for venues (happily we were absolved from those negotiated in January, mostly for churches). Our pre-festival publicity budget was first used to advertise the festival and then to announce its sad cancellation! However, all annual costs of bank fees, accounting, office and stationery and website design, software and management continue even this year. We only incurred a fraction of the normal travel costs in January and February when we were in Seillans planning the festival with some of the planned musicians and organizers.

Fortunately for the association's budget, all of the considerable labour costs involved in organizing, funding and accounting for the festival and recruiting the choir, students, and musicians are completely voluntary, at the expense of the organizers and other volunteers!

Thus, the **revised ANNUAL BUDGET of the association** following the cancellation of the 16th annual Festival scheduled for 2020 looks like this:

INCOME:

- Sales (net, after receipts and reimbursements): NIL
 - Membership subscriptions, donations to the association in 2020: around 1000 €
- = **TOTAL** residual association net REVENUE excluding subsidies/subventions: € 1,000

PLUS Any possible (reduced) subsidies from the Department (€ 6,000 originally requested in October 2019, recently reduced to 1000€ on 5 July 2020) or from the Community of Communes (€ 30,000 requested in January 2020. We continued to hope that it will remain possible to receive a sum of around 10,000 € for 2020, divided between the Var and the Pays de Fayence.

EXPENDITURE:

- Miscellaneous purchases, office consumables: € 2,500
 - Insurance: 250 €
 - Post office, telephone: 500 €
 - Bank charges, accounting: € 1,500
 - Website, software subscription - (annual - re ticketing and recruitment of choir & students), advertising etc. : 5000 €
 - Travel: 1000 €
- = **TOTAL EXPENDITURE 2020** (excluding debt / deficit): 10,750

Deficits carried forward still amount to: 16,587 € (see budget and original accounts for recent years distributed with grant requests). In the fall of 2019, we requested a post-festival contribution to help cover this. An amount of € 14,000 was unanimously approved by the Culture Commission of the Pays de Fayence Community of Communes in December 2019 but unfortunately the Committee of Mayors could not find the funds to cover this at that time. Therefore, to ensure the reputation and credibility of the association, the association treasurer has personally paid off all debts; but the debt remains on the balance sheet). We continue to hope for a significant contribution to this 14,000 €, in addition to an annual grant for 2020, as foreseen in the decision of the Culture Commission (prior to 2020 elections) last winter? Unfortunately, to date, following the delayed local elections this summer, we have not so far heard any response to either of these requests

Jonathan Barker, Treasurer

13 August 2020



Budget - révisé suite à l'annulation du Festival Musique Cordiale 2020 (en raison de Covid-19).

Par rapport à notre précédent budget (révisé) produit pour la première fois en octobre 2019 pour accompagner les demandes de subvention pour 2020 (et mis à jour en février après la fin de l'année), vous verrez que les CHIFFRES BUDGÉTAIRES définitifs de votre association pour 2020 (sans festival) sont relativement petits. Ces chiffres masquent un grand nombre de transactions IN et OUT (paiements et remboursements ultérieurs) lorsque le festival a dû être annulé.

Nous ne pouvons plus espérer aucun revenu significatif pour l'année. En particulier, il n'y aura AUCUN revenu de la vente de billets ou des soirées musicales de financement prévues. En janvier, nous avons inscrit les membres et les participants du Festival Choir à notre Académie des cordes 2020 et avons reçu leurs honoraires et contributions pour la nourriture, le transport et l'hébergement que nous avons réservés pour eux et notre équipe. Lorsque nous avons annulé le festival, nous avons tout remboursé immédiatement, à l'exception des frais d'adhésion annuels (30 € par personne). Nous avons maintenant également reçu tous les fonds payés à l'avance pour l'hébergement et la plupart des fonds payés pour les vols et les trains (bien qu'il nous reste quelques billets pour des musiciens nommés qui ne seront pas utilisables sur les vols particuliers et pour lesquels nous avons dû payer des frais pour changer le nom, les dates et les destinations afin de pouvoir les échanger contre des bons pour une éventuelle utilisation future par d'autres personnes). Les contributions retenues s'élèvent à environ 1000 €. En l'absence de concerts, nous ne prévoyons pas d'attirer d'autres membres ou de revenus importants cette année, bien que nous pourrions tenter une nouvelle campagne de financement en ligne auprès d'anciens acheteurs de billets lorsque la situation des futurs spectacles musicaux se clarifiera cet hiver.

Malheureusement, comme les membres se souviennent peut-être du budget précédent affiché en ligne en janvier, nous avons **reporté les déficits des deux dernières années**. Dans le précédent budget 2020 (alors que nous prévoyons encore d'organiser un festival et d'autres événements), nous avons expliqué avec optimisme comment nous entendions éliminer ces déficits avec un programme musical soigneusement choisi avec un orchestre plus petit cet été. Nous avons également organisé un événement de financement supplémentaire en France pour ce printemps. Le budget prévoyait également la possibilité d'une nouvelle radiation d'une partie de la dette de l'association ; cette annulation inévitable s'est produite (à un coût considérable pour notre agent de service britannique et les personnes concernées).

Dans nos **demandes annuelles de subventions françaises**, l'association a recherché des fonds d'un montant de 36,000 € auprès des fonds culturels cantonaux et départementaux pour compléter nos revenus et avait reçu des indications selon lesquelles nous pourrions nous attendre à environ 31000 £, comme les années précédentes. Nous avons également cherché de l'aide pour combler le déficit de 14,000 € et espéré à nouveau recevoir des fonds de The Musique-Cordiale Trust de Grande-Bretagne, une source vitale et caritative d'argent supplémentaire pour le festival au cours des 3 dernières années. Cependant, le Trust existe pour soutenir le festival et les concerts et activités culturelles et éducatives de Musique Cordiale et ses fonds sont également rares. Il lève ses fonds chaque année grâce aux dons des supporters britanniques du Festival & Académie et conçoit à l'automne dans le Kent (probablement aussi maintenant annulé). Il avait également l'intention d'organiser une activité de financement à cet effet ce printemps, également annulée. Ainsi, ses fonds limités ne permettent pas l'annulation de la dette de l'association ni la contribution espérée 2020 à son budget. Cependant, son argent peut aider à couvrir le coût annuel de l'emploi de notre chef d'équipe du festival, qui, selon son contrat pré-convenu, a commencé à travailler pour nous (à temps partiel pour une durée déterminée de 6 mois, comme les années précédentes, pour lesquelles, planifiée, elle a quitté son autre emploi en Allemagne et est

retournée au Royaume-Uni pour travailler avec nous sur la planification et le programme avant son déménagement habituel à Seillans pour la pré-festival et la saison des festivals de 2-3 mois). À ce jour, le trésorier a personnellement couvert le coût de cet emploi et des assurances associées, mais nous espérons que la fiducie disposera éventuellement de ressources suffisantes pour envisager de couvrir ces coûts si elle a encore des fonds. En fin de compte, nous n'avons embauché aucun autre personnel saisonnier et nous n'avons eu aucun contrat préétabli pour le faire. Heureusement, bien que le programme du festival soit prêt, nous n'avons pas encouru de frais d'impression ni de frais pour les lieux (heureusement, nous avons été dispensés de ceux négociés en janvier, principalement pour les églises). Notre budget publicitaire pré-festival a d'abord été utilisé pour annoncer le festival puis pour annoncer sa triste annulation ! Cependant, tous les coûts annuels des frais bancaires, de la comptabilité, du bureau et de la papeterie et de la conception de sites Web, des logiciels et de la gestion se poursuivent même cette année. Nous n'avons engagé qu'une fraction des frais de voyage normaux en janvier et février lorsque nous étions à Seillans pour planifier le festival avec certains des musiciens et organisateurs prévus.

Heureusement pour le budget de l'association, tous les coûts de main-d'œuvre considérables liés à l'organisation, au financement et à la comptabilité du festival et au recrutement de la chorale, des étudiants et des musiciens sont entièrement volontaires, au détriment des organisateurs et autres bénévoles !

Ainsi, le **BUDGET ANNUEL de l'association suite à l'annulation du 16e Festival annuel prévu en 2020** ressemble à ceci :

Recettes :

- Ventes (nettes, après recettes et remboursements) : NUL
- Cotisations, dons à l'association en 2020 : environ 1000 €
= **TOTAL** de RECETTES nettes résiduelles hors subventions : 1,000 €

Les éventuelles subventions (réduites) du Département (6,000 € demandées en octobre 2019) ou de la Communauté de Communes (30,000 € demandées en janvier 2020). **Nous espérons qu'il restera possible de demander une somme d'environ 10,000 € pour 2020, entre le Var et le Pays de Fayence.**

Dépenses :

- Achats divers, consommables de bureau : 2500 €
- Assurances : 250 €
- Postale, téléphone : 500 €
- Frais bancaires, comptabilité : 1500 €
- Site Internet, abonnement logiciel - (annuel - re billetterie et recrutement de chorale & étudiants), publicité etc. : 5000 €
- Déplacements : 1000 €
= **TOTAL DEPENSES 2020** (hors dette / déficit) : 10,750 €

Les déficits reportés s'élèvent toujours à : 16,587 € (voir budget et comptes originaux des dernières années distribuées avec les demandes de subventions). À l'automne 2019, nous avons demandé une contribution post-festival pour aider à couvrir cela. Un montant de 14,000 € a été approuvé à l'unanimité par la Commission Culture de la Communauté de Communes du Pays de Fayence en décembre 2019 mais malheureusement le Comité des Maires n'a pas pu trouver les fonds pour le couvrir à ce moment-là. Par conséquent, pour assurer la réputation et la crédibilité de l'association, le trésorier de l'association a personnellement remboursé toutes les dettes ; mais la dette reste au bilan). Nous continuons à espérer une contribution significative à ces 14 000 €, en plus d'une subvention annuelle pour 2020, comme prévu dans la décision de la Commission Culture (avant les élections de 2020) l'hiver dernier. Malheureusement, à ce jour, à la suite des élections locales retardées de cet été, nous n'avons jusqu'à présent entendu aucune réponse à l'une ou l'autre de ces demandes.

L'association Musique Cordiale
Seillans, Var